

n° 500	de Conseil autorise le Maire à négocier un prêt à moyen terme, de
<u>prêt moyen</u>	240 000 F remboursable en 15 ans, au taux de 8.40% auprès de la
<u>terme - construction</u>	ORCAH pour la construction du groupe scolaire sur la 2 <sup>e</sup> A de la rue des
<u>d'un groupe scolaire</u>	n° 3584 du 26/4/73
Approuvé le 28.3.73	1/2 Royer